

EDITO

LAURENT GIRARDIN

Dans un peu plus de cinq semaines, les Jurassiens du Nord et du Sud se seront prononcés sur l'opportunité d'étudier les contours d'une entité cantonale commune.

Le couteau par le manche

D'ici là, auront-ils saisi les réels enjeux de ce scrutin? Seront-ils capables d'appréhender la question dans sa globalité et de dépasser l'alternative éculée Berne Jura?

Les interrogations sont multiples et complexes, mais les réponses seront simples: oui ou non, c'est-à-dire la naissance d'un projet exaltant pour le futur de la région ou la consécration d'une Question jurassienne demeurée irrésolue.

Durant cette campagne, deux facteurs n'ont jusqu'alors malheureusement pas favorisé l'accession de la raison au sommet de la pyramide des arguments. En premier lieu, si nous en appelons depuis plusieurs mois au dialogue, à la réflexion et à une appréciation rationnelle de la situation, nous ne pouvons que regretter et déplorer l'attitude des partisans d'un Jura-Sud bernois qui ont soit refusé le débat, soit tenté d'imposer des conditions propres à le réduire à d'intimes réunions informatives.

En second lieu, force est de constater que nous avons à combattre le désintérêt, voire l'indifférence, d'une frange importante de la population. Un peu comme si la Question jurassienne, par sa seule appellation, inspirait la peur et pétrifiait les esprits. Comme si les gens refusaient d'évoquer l'existence de leur région sous cet angle par crainte du regard réprobateur et méfiant de leurs connaissances.

Il est néanmoins encore largement temps de saisir l'importance de l'enjeu du 24 novembre prochain. Deux aspects nous paraissent primordiaux dans la réflexion que chacun devrait se faire: premièrement, quel que soit le résultat, il aura une influence certaine sur l'avenir de la population du Jura et du Jura-Sud durant les décennies à venir.

Deuxièmement, le processus défini par les cantons du Jura et de Berne place le Jura-Sud dans un rôle d'arbitre qui lui est extrêmement favorable. Non seulement un oui n'engagera dans un premier temps qu'à l'ouverture d'une négociation et le processus sera en tout temps réversible mais, en plus, le Jura méridional sera très concrètement en position de force pour faire valoir ses ambitions et ses prétentions.

Comme le rappelait fort opportunément Jean-Daniel Ruch, citoyen d'Eschert, ambassadeur de Suisse en République de Serbie et au Monténégro, dans son discours de la réception officielle de la 66^e Fête du peuple jurassien: «En cas de oui le 24 novembre, les Jurassiens actuellement bernois tiendraient le couteau par le manche. Ils pourraient poser leurs exigences et se décider après coup en fonction du résultat de la négociation.» ■

Petit florilège des perles oratoires entendues ou lues çà et là ces derniers mois

LE JURA LIBRE**OPTIQUE JURASSIENNE**JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2861 • abonnement annuel: 90 fr. • 17 octobre 2013 • Paraît le jeudi**Des fois que c'en serait un vrai**

«Dans la vie, il n'est pas toujours facile de faire des choix rationnels et cohérents. Chacun d'entre nous pourra en témoigner. Ce que l'on ne soupçonnait pas forcément, c'est qu'en dépit de leur longue expérience, cela était encore plus difficile pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Une neuro-économiste de l'Université de Sydney, Agnieszka Tymula, vient de le démontrer avec brio. Elle rapporte cette semaine dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences américaine (PNAS)* les résultats d'expériences menées avec ses collègues sur 135 sujets âgés de 12 à 90 ans.

Triés sur le volet pour leur QI élevé (supérieur à 110) et leur «très bonne santé intellectuelle», ces cobayes ont été soumis à un test cognitif classique. Il s'agit de choisir entre un gain (ou une perte) certain et un gain (ou une perte) hypothétique. Le plus rentable est-il «un gain assuré de 5 euros» ou «50% de chance de gagner 100 euros»? «Une perte assurée de 5 euros» ou «50% de chance de perdre 100 euros»?

Dans les exemples mentionnés ci-dessus, le gain hypothétique est évidemment plus intéressant et la perte certaine moins risquée. Ce sont donc, en théorie, les «bons» choix à faire. Les 25-50 ans ne s'y trompent pas.

En revanche, «25% des sujets âgés sont trop prudents lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent et prennent des risques inconsidérés quand il s'agit d'en perdre.»

Rappelons pour mémoire que l'auteur de ces lignes appartient à la classe d'âge incriminée. Comment expliquer ce taux d'erreur plus important? La réponse est évidemment que l'émotion (crainte de l'arnaque et «peur de perdre») fausse le choix rationnel. Ce phénomène ne touche pas que les personnes âgées, mais aussi celles qui se sentent faibles pour mille raisons et que l'étude a sans doute écartées.

Risque zéro

Nous voilà ramenés à nos problèmes. Patrick Gsteiger d'Eschert a parfaitement résumé la question qui nous sera posée le 24 novembre. Il dit qu'il faut voter «OUI pour voir». Autrement dit, un OUI majoritaire dans les deux moitiés du Jura engage un processus, qui débouche sur des propositions, lesquelles sont susceptibles d'être acceptées ou refusées par une double majorité. Il va de soi que si le projet de nouvelle Constitution est rejeté par l'une ou l'autre moitié, on revient à la case départ: le canton du Jura actuel est maintenu en l'état et le Sud reste sous juridiction bernoise.

La question posée se distingue donc de celle mentionnée dans l'enquête ci-dessus. Le OUI majoritaire

signifie un risque zéro pour tout le monde, puisque ce n'est qu'au terme des travaux de l'assemblée constituante que la décision de créer un canton nouveau sera prise. Quand il a signé l'accord de janvier 2012, le Gouvernement bernois l'a admis. Il a affirmé le contraire dans ses messages ultérieurs, recourant à un mensonge délibéré, pour des raisons dont nous traiterons prochainement.

Mensonge ou erreur?

Ce mensonge manifeste est reproduit par ses fidèles, qui veulent voter d'emblée «sur le fond», à savoir l'appartenance cantonale. Ils cherchent à empêcher que le projet soit soumis au peuple, qui pourrait décider en connaissance de cause. De ce fait, la campagne attristante qu'ils mènent, où l'insulte le dispute à la mesquinerie (le prix des plaques de voiture), a pour but d'occulter l'objet du vote: OUI ou NON à l'élaboration d'un projet, qui sera accepté ou refusé par les deux moitiés de notre pays.

Cependant, quand on entend des politiciens locaux affirmer avec aplomb des choses manifestement fausses sur le caractère irréversible du vote, on ne sait pas s'ils mentent ou se trompent. Voilà qui rappelle l'histoire racontée par Sacha Guitry.

Ce dernier se promenait avec son père, Lucien Guitry, dans les rues de Moscou. Un aveugle leur demande l'aumône. Lucien Guitry dit à son fils: «Donne-lui quelque chose. Des fois que c'en serait un vrai.» On ne peut s'empêcher de penser à Jean-Pierre Graber et à ses acolytes, dont on ne sait pas si ce sont de vrais ou de faux aveugles.

Vocation précoce

Geneviève Aubry¹ a lancé un mouvement des «65+» pour promouvoir le «NON». «65+», on l'aura compris, concerne l'âge et non pas le quotient intellectuel. L'étude figurant en tête de ce texte lui donne un relief supplémentaire. Mais son cas est différent. Nous avons connu des pasteurs, des curés, des instituteurs, des journalistes «à vocation tardive».

Chez Dame Aubry, la vocation fut précoce, mais c'était celle de se tromper sur à peu près tout, avec un talent particulier en ce qui concerne sa patrie, le Jura.

● Alain Charpillot

¹ *Antigone de son père malfaiteur et Alcibiade envers son peuple. Mais Antigone était fidèle à un homme bonnête, alors qu'Alcibiade se vendit aux ennemis de sa patrie. En grec, la Grèce s'appelle «Hellas». Avec notre Geneviève, on ne peut que dire «Hélas!»*



**Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre**

un Jura nouveau

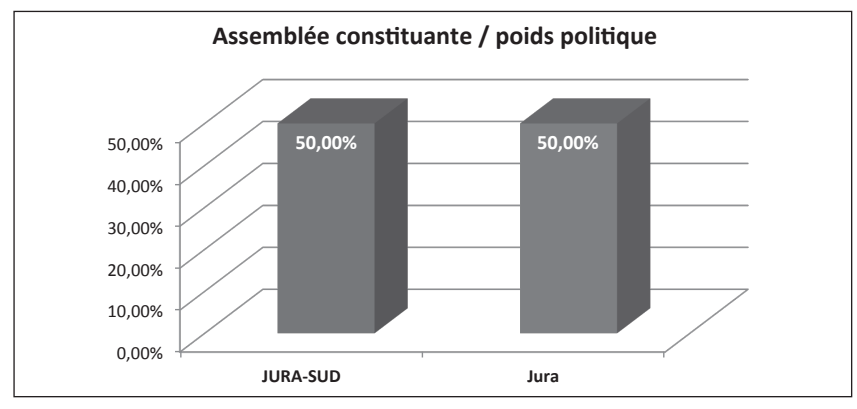
Une affaire de cœur et de raison
www.unjuranouveau.ch

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis son entrée en souveraineté, le canton du Jura a réalisé plus de 5 milliards de francs d'investissements bruts sur son territoire cantonal. Il a notamment pu planifier ses infrastructures routières et accélérer la construction d'une véritable desserte autoroutière.

Si le Jura-Sud a pu profiter de ce dynamisme au niveau de la construction de la Transjurane, il n'en a pas été de même à propos d'autres projets routiers tels que la liaison des Convers qui a toujours fait l'objet d'un refus de financement de la part du canton de Berne.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une politique en matière d'infrastructures routières qu'il pourra définir en fonction des besoins propres de la région. Son poids politique sera significatif au sein de la future entité et il sera de 50% au sein de l'assemblée constituante qui définira les contours du nouveau canton.

**S O M M A I R E****FOIRE AUX QUESTIONS****REVUE DE LA PRESSE****UN CHOIX HISTORIQUE, LE POINT DE VUE DE JEAN-DANIEL RUCH****PAGE 2****PAGE 3****PAGE 4**

24 novembre 2013

Nouveau support pour le MUJ

La campagne pour le oui du Mouvement universitaire jurassien (MUJ) est entrée dans une nouvelle dimension. Les jeunes étudiants souhaitent en effet utiliser les films comme nouveau support pour mener campagne.

Le MUJ a ainsi inauguré une chaîne «YouTube» à travers laquelle il lancera régulièrement des films jusqu'au 24 novembre 2013. Le concept est simple: un jeune se filme avec son téléphone portable ou sa «webcam» et doit expliquer pourquoi il votera oui le 24 novembre. Les jeunes universitaires recueillent ensuite les vidéos qu'ils «habillent» et compilent sur leur nouvelle chaîne «YouTube», sur leur page «Facebook» ainsi que sur une page de leur site Internet.

Les deux premières vidéos publiées sont celles de Maurane Riesen, porte-parole du MUJ, et de Martial Courtet, président du PDC-Jura.

Adresse Internet: www.mouvement-universitaire-jurassien.com/films.
Chaîne «YouTube»: <http://www.youtube.com/user/MouvUniJU>.

Jura-Neuchâtel

Préoccupations communes

Les gouvernements jurassien et neuchâtelois ont tenu dernièrement une séance de travail à Saignelégier. Cette première prise de contact avec l'exécutif neuchâtelois élu en mai dernier a permis de réaffirmer la volonté commune de collaborer dans différents dossiers intéressant les deux régions, en particulier la planification hospitalière, l'environnement et la formation.

D'autres pistes de collaboration ont également été évoquées, comme le partage de ressources très pointues, en particulier des fiscalistes spécialisés dans le domaine des personnes morales et l'implication des deux cantons dans des projets de recherche en matière économique. Enfin, les deux exécutifs ont rappelé que l'idée de former, à terme, un corps de police commun, n'était pas abandonnée. Elle sera reprise lorsque les deux polices cantonales auront réalisé les importantes réformes actuellement en cours.

Culture

Artistes distingués

La Commission culturelle interjurassienne (CCIJ) des offices de la culture des cantons de Berne et du Jura a mis au concours deux bourses de voyage dotées de 10000 francs chacune, destinées à des artistes actifs dans le domaine des arts textiles et ayant un lien étroit avec la partie francophone du canton de Berne ou la République et Canton du Jura. Un jury d'experts a désigné deux lauréates, Manon Kündig (Reconvilier) et Romance Berberat (Glovelier).

Ces deux artistes pourront réaliser un projet de voyage en 2014, suivi d'une médiation culturelle coproduite avec le Musée d'art et d'histoire de Delémont et le Nouveau Musée de Bienne.

<http://www.maj.ch>

Foire aux questions

Le Gouvernement jurassien a adopté le message explicatif qui sera adressé aux électrices et électeurs concernant la votation cantonale du 24 novembre 2013 relative à l'avenir institutionnel de la région. Constatant que l'objet soumis à votation donne lieu parfois à des descriptions incorrectes susceptibles d'induire les électeurs en erreur, il a également décidé de diffuser sur le site Internet www.jura.ch une Foire aux questions (FAQ) qui apporte une réponse à diverses interrogations formulées à propos de ce scrutin.

Respectant les principes d'objectivité et de proportionnalité, l'exécutif jurassien explique que la votation cantonale du 24 novembre 2013 ne porte pas sur la décision de créer ou non un nouveau canton, mais sur l'opportunité d'accorder au gouvernement la compétence d'engager un processus. Il s'agit notamment d'élire une assemblée constituante. Celle-ci élaborera un projet de nouveau canton que les citoyens auront ensuite la possibilité d'accepter ou de rejeter.

Le gouvernement explique que la décision de soumettre cet objet au vote le 24 novembre prochain résulte d'une situation unique en Suisse: il est exceptionnel que des citoyens et des autorités communales s'identifient davantage à un canton voisin qu'à celui dans

lequel ils sont domiciliés. Depuis 1979, des habitants du Jura-Sud expriment régulièrement le désir que leur région rejoigne le canton du Jura ou fonde avec lui une nouvelle entité.

Le message indique en outre que l'objet soumis à votation populaire a été accepté à l'unanimité par le Parlement jurassien et qu'il ne suscite aucune opposition publique manifeste dans le canton du Jura. Dans un souci d'objectivité et de transparence, le document adressé exclusivement aux électrices et électeurs du canton du Jura évoque cependant les principaux arguments cités publiquement par les opposants dans le Jura méridional.

«Foire aux questions (FAQ)» accessible sur le site www.jura.ch ou sur demande par téléphone au n° 032 420 51 11.



Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre
www.unjuranouveau.ch

«Même si ce n'est pas du tout un sujet de discussion au niveau des Chambres fédérales, je pense que ce vote revêt clairement une dimension nationale. Un oui le 24 novembre pourrait être l'occasion de repenser le fédéralisme suisse et de commencer à dessiner la Suisse des régions. Beaucoup de gens ont une vision trop limitée de la question qui est posée.»

Andreas Gross, conseiller national («Le Quotidien Jurassien», 19 septembre 2013).

On compte sur vous!

Vous qui êtes ici, vous savez ce que vous dit votre cœur. Et pour les Jurassiens auxquels leur cœur ne parle pas, tout doit inciter leur raison à voter OUI le 24 novembre.

Etre le maître de son destin, élire ses autorités, débattre d'égal à égal au niveau fédéral, décider de ses impôts. Comment refuser une telle opportunité? Eh bien maintenant, à votre tour de relayer ces messages. Dans le Nord, dans le Sud, partout où vous irez, ayez toujours à la bouche les mots qui persuaderont vos interlocuteurs de la justesse de nos arguments et de la chance qui est ainsi offerte à tous les Jurassiens.

Je ne saurais terminer sans revenir une année en arrière. Ici même, à cette tribune, nous avons lancé une grande souscription visant à financer notre campagne. Vous avez été formidables! Chaque mois ce sont des sommes importantes qui nous sont versées. Tous ces petits ruisseaux forment une grande rivière, qui nous permet d'assurer une campagne de qualité. Alors bravo et merci pour votre générosité.

Mes chers amis, nous pouvons rêver, nous devons rêver.

Aujourd'hui le cœur et la raison commandent de voter OUI. A nous de le faire savoir, à chacun d'entre nous de s'engager sans compter son temps et son énergie. Nous nous reposerons le 25 novembre. D'ici là, et comme on le dit aux restos du cœur: «On compte sur vous!» Vive un Jura nouveau et fort!

Extrait du discours de Laurent Coste, président du MAJ, prononcé à l'occasion de la Fête du peuple jurassien, dimanche 8 septembre 2013.



Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien.



Une affaire de cœur et de raison

Un «OUI» de progrès: le bon choix

Le chef du Sanglier s'est distingué sur le col. «Si les séparatistes ne sont pas contents, qu'ils démenagent et quittent donc la région», a-t-il proclamé! Le Grütli de «Notre Jura bernois», c'est cela: prenez le chemin de l'exil et cessez de nous importer avec vos libertés démocratiques! Et par sa présence aux côtés des extrémistes antiséparatistes, le Gouvernement bernois cautionne. Déplorable.

S'agissant des contrevérités abondamment diffusées par les «guides» (!) autoproclamés de la région, elles trouveront une réponse très rapidement au lendemain du vote du 24 novembre, quel qu'en soit le résultat. Le temps des responsabilités sera alors venu et l'on verra si les chefs probernois sont aptes à prendre la mesure des dégâts qu'ils auront causés.

«Un Jura nouveau» ne souhaite pas entrer dans le jeu de ceux dont la seule stratégie de campagne est de monter les gens les uns contre les autres. Son devoir est d'éclairer l'opinion sur l'enjeu véritable du 24 novembre. Et à ce propos, la plupart des observateurs partagent son analyse de l'accord Jura-Berne du 20 février 2012: le «OUI» permet de résoudre la Question jurassienne, le «NON» la relancera mécaniquement. Faisons donc le bon choix, le choix d'un «OUI» de concertation et de progrès, un «OUI» pour construire.

Communiqué de presse du Comité de campagne «Un Jura nouveau» du 30 septembre 2013.

Diffusion: Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

ET TOUT CECI EST VRAI

L'hebdomadaire *Migras Magazine* du 16 septembre 2013 a consacré un article à Christine Bühler, de Tavannes, désignée femme de l'année en juin dernier à l'occasion du premier «Swiss Women's Award» (quelle hideuse appellation!) A la question: «Avec qui aimeriez-vous partager un repas?», M^{me} Bühler a répondu: «Maxime Zuber, le maire de Moutier, pour qu'il m'explique pourquoi il veut quitter le canton de Berne.»

Il n'en a pas fallu plus au maire de Moutier pour lui communiquer par écrit que ce serait

avec une très grande fierté qu'il partagerait un repas en sa compagnie. Maxime Zuber a précisé qu'il aurait ainsi l'occasion de lui expliquer le sens de son engagement politique et de lui confier à quel point, lorsque le sentiment de prêcher dans le désert l'assaille, il fait sienne sa devise selon laquelle «les mentalités évoluent lentement, mais elles évoluent.»

L'histoire ne dit pas si la «femme de l'année 2013» répondra favorablement à l'invitation du maire de Moutier.

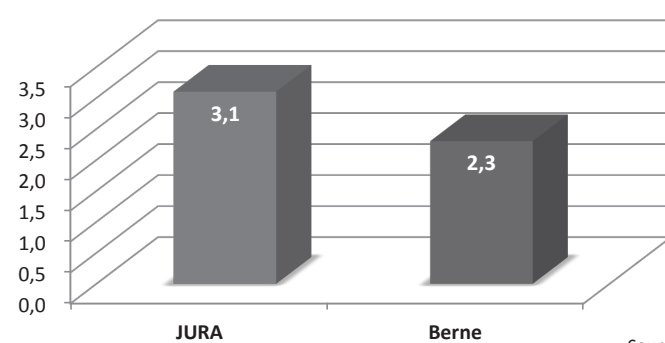
LE SAVIEZ-VOUS ?

Prestations très appréciées, les soins et l'aide à domicile se sont bien développés dans le canton du Jura. Selon les chiffres de l'année 2010, les dépenses consacrées à ce service à la population ont atteint 309 francs par habitant; dans le canton de Berne, elles se sont élevées à 221 francs.

En 2010, le nombre d'emplois consacrés aux soins à domicile, pour mille habitants, se montait en moyenne à 3,1 contre 2,3 pour le canton de Berne.

Au sein d'un nouveau canton, Jura et Jura-Sud pourront définir leur propre politique de santé en fonction des besoins de la population de la région.

Nombre d'emplois consacrés aux soins à domicile, pour mille habitants, en 2010



Source: OFS

L'histoire ne s'arrête pas

Dans son dernier livre intitulé *La Suisse romande, une histoire à nulle autre pareille*, l'historien Georges Andrey se veut optimiste et écrit: «A considérer la dynamique engagée depuis 1815, l'accession à la souveraineté de tout le Jura est dans le sens de l'histoire. C'est une question de temps.» Je souhaite vivement que le 24 novembre sortent des urnes les possibilités d'un Jura nouveau. Pour réussir ce miracle politique, il faut que les électrices et les électeurs ne se laissent pas séduire par des phrases et des images réductrices. Pour ne pas trahir le Jura, il faut que les électrices et les électeurs fassent un pèlerinage intérieur et écoutent chanter dans leur cœur et leur esprit l'âme jurassienne décrite par Virgile Rossel et Henri Devain.

En ma qualité de conseillère d'Etat du canton de Fribourg, je salue cordialement mes collègues du gouvernement de la République et Canton du Jura. Certes le Jura n'a pas encore retrouvé toute sa géographie, mais les ministres actuels revigorent toujours, par leur franc-parler, par leurs analyses et par leurs propositions, les institutions romandes, nationales et fédérales. Vos ministres font du bien au fédéralisme et à notre pays. Par exemple, la ministre Elisabeth Baume-Schneider vient de présider la CIIP avec maestria et avec une formidable capacité d'écoute. Et je me réjouis dans mes nouvelles futures fonctions de la retrouver comme présidente de la Commission fédérale du cinéma.

Au soir de sa vie, lors d'une conférence aux Archives fédérales, Kurt Furgler a avoué ses deux belles réalisations comme conseiller fédéral: avoir contribué au dégel de l'Europe en accueillant Reagan et Gorbatchev à Genève quatre ans avant la chute du Mur de Berlin et avoir réussi la création du canton du Jura en respectant la démocratie et le fédéralisme helvétiques. Depuis ce moment-là, je me suis posé cette question: Comment Fribourg a-t-il participé à la création de la République et Canton du Jura?

Avec le Rassemblement jurassien, le Jura exige le divorce. Les deux Berne s'affolent et croient que le Jura cherche l'appui de la France ou pire qu'il veut devenir un département français. Nous sommes en 1967.

Un vieux Fribourgeois se lève et secoue cette Suisse effrayée et paralysée. A 87 ans, Gonzague de Reynold prononce le 28 mai 1967 à Moudon des paroles fortes, créatrices d'avenir. Voici deux passages de ce texte encore inédit qui repose à la Bibliothèque nationale suisse: «Si la première condition pour être admis comme canton dans la Confédération suisse est de posséder une culture et un génie propres, il est certain que le Jura la remplit.» De Reynold termine son discours par ces mots prophétiques: «Nul n'a le droit d'arrêter le développement historique d'un peuple, si petit qu'il soit; nul n'a le droit de stériliser l'idée génératrice de la Confédération.» Ainsi, l'écrivain de Cressier sur Morat se bat courageusement pour un Jura libre et suisse.

Comme vous le savez, pendant ces mêmes années, une pléiade de jeunes Jurassiens étudie à l'Université de Fribourg. Et ainsi, «l'Ecole de Fribourg», pour recopier une expression du professeur Hauser, va donner au Jura ses grands historiens: les Bernard Prongué, François Kohler, Marcel Rérat.

Puis vient le grand événement du 24 septembre 1978. La Suisse accueille à bras ouverts la République du Jura comme canton.

Avec 91,1% de oui, les Fribourgeois sont dans le peloton de tête. François Gross, le rédacteur en chef de *La Liberté*, jubile: «Cette Suisse que l'on croit immobile a une indéfectible confiance dans la valeur du fédéralisme, dans la force de la démocratie.» Prophète, il ajoute: «L'avenir du Nord-Jura est scellé mais l'histoire du Jura ne s'arrête pas...»

Extrait du discours d'Isabelle Chassot, conseillère d'Etat fribourgeoise, prononcé à l'occasion de la réception officielle de la 66^e Fête du peuple jurassien.

Prouesses oratoires (1)

Le Jura Libre publie ci-après un petit florilège des perles oratoires entendues ou lues çà et là ces derniers mois.

Pour certains défenseurs d'un Jura-Sud bernois, l'échéance du 24 novembre 2013 a donné lieu à quelques paroles tantôt pitoyables, tantôt édifiantes. En voici un premier extrait que nos fidèles lecteurs apprécieront à sa juste valeur. (LG)

«Je préfère en effet être représenté par un Oberlandais que par un séparatiste.»

Michael Schlappach, porte-parole du Groupe Sanglier, à propos de l'absence de représentants du Jura-Sud aux Chambres fédérales, 24 janvier 2013.

«Il faudra faire abstraction des intérêts régionaux et idéologiques pour pouvoir trouver des compromis acceptables, car il en va de l'avenir du canton.»

Beatrice Simon, directrice des Finances du canton de Berne, à propos des mesures d'assainissement des finances que le canton de Berne sera appelé à prendre pour résorber un déficit 2012 de 200 millions de francs et des perspectives de déficits structurels de 400 à 450 millions de francs pour les années à venir, 14 mars 2013.

«Ce n'est pas notre affaire.»

Conseil exécutif du canton de Berne en réponse à une intervention du député Maxime Zuber demandant

au canton de prendre des mesures, de concert avec ses homologues jurassiens et soleurois, en vue de la suppression des surtaxes tarifaires pénalisant les voyageurs empruntant la ligne CFF Delémont-Moutier-Granges, 20 mars 2013.

«L'avenir économique et social du Jura bernois se trouve dans la Conférence régionale Jura bernois-Bienne-Seeland en devenir.»

Annelise Vaucher, Cormoret, 6 juin 2013.

«La constituante? Eh bien, non, je ne suis pas curieuse.»

Virginie Heyer, Perrefitte, 18 juin 2013.

«Le Jura est une république bananière.»

Pierre-Alain Droz, Moutier, 5 septembre 2013.

«S'ils ne sont pas contents, les séparatistes du Jura bernois n'ont qu'à déménager dans le Jura.»

Patrick Rötblisberger, Moutier, 29 septembre 2013.

«Quant à nos arguments, c'est notamment le statu quo+. Ça, c'est du concret.»

Maxime Ochsbein, président des Jeunes UDC JB, 4 octobre 2013.

M. Houmard s'oublie

Dans une prise de position pétrie d'aigreur (20.9.2013), Marc-André Houmard décline ses attaques sans nuance. L'idéologue de Force démocratique, qui refuse tout débat avec les autonomistes, lâche ses coups sans se soucier de la pertinence de ses propos. Annexion, absorption du Jura bernois, crie-t-il! On connaît la musique, toute composée pour tromper les gens.

Aux contrevérités et aux ruades du mouvement probernois il convient de répondre par la preuve et les faits. Qu'en est-il donc? D'abord que le «oui pour voir», si décrié par le conseiller d'Etat UDC Neuhaus, est bel et bien considéré comme possible sous la plume du Gouvernement bernois lui-même. Le message (page 9) qu'il délivre officiellement aux électeurs le prouve. Dans ce contexte, parler d'une «volonté d'annexion» du canton du Jura relève de la plus pure mauvaise foi.

L'assemblée constituante sera composée paritairement, et la présidence en sera assumée, comme le souhaitent les autonomistes, par une personnalité du Jura bernois librement choisie par ses pairs. Autre postulat des autonomistes: que des votes à majorité qualifiée puissent garantir la préservation des intérêts du Jura bernois et, cerise sur le gâteau, qu'une commission permanente constituante-ville de Bienne se charge des relations de la région avec la cité seelandaise. Voilà les propositions que le mouvement probernois, faute d'arguments, souhaite occulter.

Ce qui est plus gênant encore dans la bouche de M. Houmard, c'est le peu d'estime qu'il a pour les citoyens du Jura bernois. Ne les prétend-il pas incapables de se faire une idée par eux-mêmes en parlant de la «bonne foi des gens crédules»? Attitude méprisante à vrai dire, qui ne parvient pas à dissimuler le vide des thèses qu'il répand partout.

Enfin, s'agissant de l'unité du Jura, rappelons simplement que, à l'instar de son allié Pierre-Alain Droz, nouveau prophète de l'UDC respectueuse, M. Houmard ne jurait que par elle jusqu'au 16 mars 1975! A se demander si le «mythe» n'est pas précisément la crédibilité à laquelle Force démocratique aspire.

● Irma Hirschi
Députée au Grand
Conseil bernois



24 novembre 2013

Que choisir?

En prévision du vote institutionnel jurassien du 24 novembre 2013, Francis Erard a sorti récemment une brochure de 31 pages intitulée *Que choisir?*. Entre une chance historique pour les uns et un vote inutile pour les autres, l'auteur s'est surtout attelé à répondre à la question: «Que faire pour bien faire?»

Dans sa conclusion, Francis Erard, ancien député PLR du district de La Neuveville, propose au lecteur de pousser sans hésiter la porte pour voir ce qu'il y a de l'autre côté. «Si ce que l'on vous propose ne vous convient pas, personne ne pourra vous empêcher plus tard de la refermer» ajoute-t-il en précisant: «Ayez confiance! Allez de l'avant!»

«Que choisir?», par Francis Erard, brochure disponible au prix de 3 fr. dans les librairies, kiosques ou chez l'auteur (2807 Pleigne, aferard@bluewin.ch) contre envoi de 3 timbres à 1 fr. et un à 85 ct.

24 novembre 2013

Bâches pour le oui

Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) tient des bâches à la disposition de ses membres et sympathisants qui souhaitent les arborer sur leurs biens privés. Ces bâches en couleur, d'un format de 200 x 80 cm, peuvent être obtenues auprès du secrétariat du MAJ, place Roland-Béguelin, case postale 1026, 2740 Moutier (032 493 49 44 du lundi au vendredi entre 8 et 12 heures).

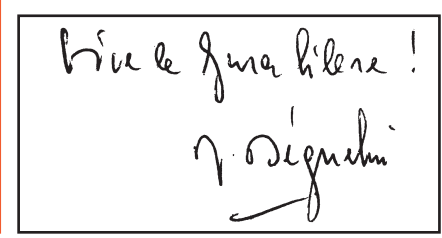
Enseignement

Langues au programme

L'introduction généralisée de l'anglais en 7^e année ainsi que l'évolution du dispositif des classes bilingues constituent deux faits particulièrement marquants de la rentrée scolaire 2013. Ces mesures vont contribuer de manière significative à la promotion de l'apprentissage des langues à l'école primaire.

Les élèves commencent l'apprentissage de l'anglais en 7^e année à raison de deux leçons hebdomadaires. Ils le poursuivront, dès 2014-2015, en 8^e année. Pour conduire cet apprentissage dans la continuité, les enseignants peuvent s'appuyer sur un plan d'études romand d'anglais, élaboré pour le cycle 2 (7^e, 8^e années) et pour le cycle 3 (9^e, 10^e, 11^e années). Ils disposent également de moyens d'enseignement romands en adéquation avec ce plan d'études.

Le projet pilote de filière bilingue a démontré son potentiel d'innovation pédagogique et didactique pouvant contribuer à faire évoluer, au cours des prochaines années, les apprentissages des élèves et les pratiques des enseignants de l'école primaire. En faisant évoluer le concept dans le sens d'une ouverture à l'ensemble des élèves, il apporte à l'école jurassienne un renforcement bienvenu de l'enseignement de l'allemand et une accessibilité géographique facilitée pour les élèves.



REVUE DE LA PRESSE

L'annonce, par le Gouvernement bernois, de mesures d'économies drastiques choque la presse romande.

24 Heures (9 octobre 2013)

Budget: le choix honteux de Berne

(...) c'est désormais sur des plans d'économies que les cantons planchent. On passe des heures à épilucher chaque ligne du budget, à vérifier chaque dépense, chaque investissement. Faut-il construire des écoles et remettre à plus tard les investissements routiers? Tailler dans les hôpitaux pour préserver les services de police? Les coupes qui se profilent feront sans doute mal dans beaucoup de secteurs habitués à un certain train de vie.

L'heure des choix a sonné. Et il n'y a pas de tabous. C'est ce qu'explique sans fard le canton de Berne, qui présente une cure d'austérité particulièrement sévère. Si tous les secteurs sont touchés, les coupes qui attendent les handicapés font froid dans le dos. Pas moins de 220 postes seront supprimés dans 36 centres de jour et foyers qui accueillent les handicapés du canton. Très concrètement, cela veut dire que certains soins de base – la toilette, le lever, le coucher – ne pourront plus être assurés. Sans parler des sorties et des loisirs...

Bien sûr, il y a sans doute un peu d'exagération dans les craintes exprimées par les milieux concernés, d'autant que le Parlement bernois n'a pas encore ratifié le programme d'économies du Conseil d'Etat. Il n'empêche: peut-être vaut-il mieux être un criminel dangereux au bénéfice d'une thérapie équestre qu'un handicapé nécessitant une prise en charge quotidienne? Parce qu'il laisse le doute s'installer, le choix du canton de Berne est tout simplement honteux.

Tribune de Genève (9 octobre 2013)

Berne Une douche par semaine pour les handicapés?

Formation

Nouveau bâtiment

Depuis plusieurs années, la division technique du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), à Porrentruy, connaît un développement réjouissant. En effet, le nombre de formations offertes ainsi que le nombre d'élèves ont augmenté de manière relativement importante.

Ainsi, plus de cent élèves ont entamé une formation à l'Ecole des métiers techniques du CEJEF au mois d'août 2013. Cela représente une augmentation d'environ 15% des effectifs, tous métiers confondus.

Un nouveau bâtiment, principalement réservé à la collaboration entre l'industrie et la division technique, vient d'être inauguré. Il propose aux entreprises des laboratoires techniques spécifiques, qui faciliteront l'acquisition de compétences pratiques par les élèves et les étudiants.

Plusieurs laboratoires ont en outre été créés: un laboratoire de métrologie offrant des prestations de mesure et de contrôle dimensionnel avec du matériel de pointe; un laboratoire horloger qui permet aux élèves et aux étudiants de mesurer certains paramètres au moyen de techniques non usuelles; un laboratoire de production où toutes les nouvelles techniques de management de ce domaine seront enseignées; enfin, un laboratoire de langues moderne dans lequel les élèves pourront enrichir et perfectionner leur bagage linguistique.

24 novembre 2013

**OSONS!
OSONS!
OSONS!**

www.construire-ensemble.ch

EXPOSITION

Perrefitte

Jusqu'au 27 octobre, la galerie Selz art contemporain expose des peintures de Karin Aeschlimann.

Soleure

Du 8 novembre 2013 au 5 janvier 2014 a lieu le 14^e supermarché suisse d'art contemporain (Rothbus Halle, Schöngrünstrasse 2).

Vernissage: jeudi 7 novembre à 18 heures.

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71
Courriel: juralibre@maj.ch

Un choix historique

C'est un immense mérite des Jurassiens des six districts, à travers l'Assemblée interjurassienne, d'avoir réussi à amener le débat là où il aurait toujours dû être: loin des sentiments identitaires qui stimulent l'exclusion, le rejet de l'autre, la haine et la violence. La question n'est Dieu merci plus de coller une étiquette «séparatiste» ou «antiséparatiste», «Bernois» ou «Jurassien» sur le front de son voisin, de son collègue ou de son cousin. La question qui est posée est: où est notre meilleur intérêt, à chacun d'entre nous, individuellement: dans le statu quo? Dans un nouveau canton? Ou, si le vote du 24 novembre était négatif, alors nous, citoyens des communes du Jura bernois, devrions nous demander si notre destin et celui de nos enfants sera meilleur dans le canton du Jura ou dans le canton de Berne. La question n'est pas: est-ce que le Jura bernois veut rejoindre le canton du Jura, mais: voulons-nous créer, sur un pied d'égalité, un nouveau canton, un nouveau cadre institutionnel pour promouvoir nos intérêts individuels et l'intérêt public de notre région?

Un cadre institutionnel, un canton ou un Etat, est un instrument indispensable pour promouvoir la prospérité de tous et de chacun. Le canton de Berne fixe beaucoup de conditions cadres qui déterminent l'attractivité du Jura bernois: et donc son potentiel économique: éducation, santé, sécurité et, surtout, fiscalité. Sommes-nous satisfaits? Pourrait-on imaginer mieux? L'évolution récente et les perspectives offrent-elles toutes les garanties? Enfin, avons-nous les moyens d'influencer cette évolution? C'est à cette série de questions que les Jurassiens bernois sont confrontés.

Partant, cette génération a une responsabilité immense: celle de décider des outils que nous léguerons à nos enfants pour maîtriser

leur avenir. Un canton est comme une entreprise. Voulons-nous fonder notre propre entreprise ou parier que, en tant qu'employés, nous continuerons à être bien traités? Une occasion pareille de décider de son destin est rarissime dans l'histoire. Je vis dans une région où 40 000 Albanais de Serbie aimeraient vivre au Kosovo et 40 000 Serbes du Kosovo en Serbie. On a refusé de leur donner ce choix.

Négociateur ensemble

Celui qui a l'esprit d'entreprise sait anticiper les défis, développer une vision et il voudra maîtriser les outils lui permettant de réaliser ses objectifs. La réponse pour lui est évidente. Celui qui a l'esprit prudent est soucieux de sa sécurité et de la préservation de ses acquis. Il se méfiera de ce qui lui apparaît comme une aventure. Celui-là sera sensible à ceux qui présentent le statu quo comme une assurance tous risques. Quel esprit l'emportera le 24 novembre: l'entrepreneur ou le sur-assuré?

En cas de «oui» le 24 novembre, les choses sérieuses commencent. On négocierait. Et les acteurs de la négociation ne seraient pas des séparatistes majoritaires contre des antiséparatistes minoritaires. Ces catégories-là seraient définitivement dépassées à ce moment-là. (...) Les Jurassiens bernois ne se feraient pas manger tout cru par les ogres séparatistes. Quand on réussit à vendre des machines aux Russes, aux Chinois et aux Américains, on est aussi capable de négocier avec des Delémontains.

Il faudrait attaquer l'épineuse question de la réforme de l'administration cantonale. S'assurer que les habitants des trois districts du Sud aient les mêmes chances d'obtenir un poste dans la fonction publique de ce nouveau canton à six districts (ou à six communes?) que ceux du Nord. Il faudrait parler délocalisation des services

de l'Etat pour au moins compenser la perte des services administratifs bernois. Il faudrait parler de la question épineuse de l'hôpital. Exclu évidemment que Moutier ferme au profit de Delémont. Il faudrait enfin parler écoles. Un Jurassien du Sud n'ira certainement pas à Porrentruy faire sa maturité. Donc, nous devrions parler Bienne et établir des liens institutionnels avec la ville où la Suze rencontre le lac. Et il faudrait une fiscalité douce. Personne ne voudrait vivre dans un canton où les impôts seraient plus élevés que dans le canton que l'on quitterait.

Ce n'est pas à des «Gilles Surchat» que les négociateurs de Delémont, de Porrentruy ou de Saignelégier auraient affaire, mais aux entrepreneurs du Sud qui savent faire des affaires profitables aux quatre coins du monde. Aux esprits dynamiques qui perpétuent la tradition des Konrad, des Bechler et des Pétermann, mais aussi de ces visionnaires bâtisseurs que furent les saint Germain, saint Randoald ou encore Albert et Samuel Gobat de Crémines. Se souvient-on que le Jura bernois a produit un Prix Nobel de la Paix, neveu d'un évêque protestant de Jérusalem?

Le couteau par le manche

L'esprit que ces grands personnages de notre histoire incarnent peut-il l'emporter le 24 novembre? Autrement, les Jurassiens bernois auront choisi, et c'est leur droit, de remettre leur destin et celui de leurs enfants entre les mains de la majorité de 95% qui dirige le canton de Berne. Le paquet d'économies annoncé par le canton à la

fin juin doit nous faire réfléchir. Qui peut garantir l'avenir de l'hôpital de Moutier dans le canton de Berne?

En cas de «oui» le 24 novembre, les Jurassiens actuellement bernois tiendraient le couteau par le manche. Ils pourraient poser leurs exigences et se décider après coup en fonction du résultat de la négociation.

Extrait du discours de Jean-Daniel Ruch, citoyen d'Eschert, ambassadeur de Suisse en République de Serbie et au Monténégro, prononcé à l'occasion de la réception officielle de la 66^e Fête du peuple jurassien.

ET TOUT CECI EST VRAI

La ville de Delémont a franchi le cap des 12 000 habitants le 3 septembre 2013. C'est la première fois que la capitale jurassienne franchit ce seuil. La hausse démographique est particulièrement marquée ces dernières années: depuis 2008, un gain de 540 nouveaux citoyens a été enregistré.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 9 novembre 2013

Saint-Ursanne: Stand de la section du MAJ Clos du Doubs. Invitation à un rendez-vous convivial d'information «Ensemble, osons dire OUI le 24 novembre!» De 9h30 à 14h devant le magasin Coop. Verre de l'amitié offert!

Samedi 3 mai 2014

Vellerat: 50^e anniversaire de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ), dès 11h30.

Toutes les femmes insultées

L'UDC du Jura bernois publie une affiche insultante à l'égard d'Elisabeth Baume-Schneider en la caricaturant de façon grotesque sous les traits d'une sorcière. Lâches, les auteurs et commanditaires prétendent qu'elle n'est pas visée. Ils n'ont même pas le courage de leurs actes et se défendent de désigner M^{me} Baume-Schneider comme l'objet de leur mépris. Voilà les hommes courageux que la population est invitée à suivre! C'est lamentable et scandaleux.

De nombreux cantons suisses souhaiteraient avoir dans leur gouvernement une femme de la qualité de la ministre jurassienne. Battante, toujours sur la brèche en matière de justice sociale, M^{me} Baume-Schneider bénéficie de la plus profonde estime de ses collègues ministres, romands, latins, allemands et fédéraux. La haine des responsables de l'UDC du Jura bernois les pousse à la traiter avec un mépris qui en dit long sur leur veulerie.

Les femmes jurassiennes, quelle que soit leur sensibilité politique, ne peuvent rester indifférentes à l'insulte adressée à l'une des leurs, à la femme et à la mère de famille, à une personnalité qui se distingue par sa force de conviction et l'énergie qu'elle met dans son combat quotidien pour la défense des valeurs démocratiques, au premier rang desquelles le respect des droits humains et l'égalité entre hommes et femmes.

La ministre Elisabeth Baume-Schneider encourage les Jurassiens du canton du Jura et les Jurassiens bernois à ne pas se laisser impressionner et à dire «OUI» le 24 novembre au dialogue politique dans le cadre d'une assemblée constituante. Nous appuyons unanimement cet appel et rejetons tout aussi clairement le «non» de la haine dont les responsables de la campagne de l'UDC du Jura bernois sont les porte-parole.

Communiqué de presse de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) du 4 octobre 2013.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude publiée par Santéuisse (organisation faîtière des assureurs maladie de Suisse) en avril 2013 révèle que les hôpitaux du canton du Jura présentent une productivité supérieure à la moyenne nationale et à celle des hôpitaux du canton de Berne. Le rang médiocre du canton de Berne est dû en grande partie à sa trop forte concentration en hôpitaux.

Aujourd'hui, l'avenir du paysage hospitalier dépend notamment de décisions prises par la Confédération et les assureurs. Les Jurassiens du Sud, qui représenteraient la moitié des sièges occupés par l'assemblée constituante chargée de dessiner les contours d'une nouvelle entité cantonale, ont incontestablement une grande opportunité à saisir en se donnant les moyens de garantir la pérennité de leur structure hospitalière.

Indice de productivité du secteur hospitalier durant les années 2007 à 2010 (moyenne suisse : 1.00)

